



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-040-2021-09

PUBLIÉ LE 21 SEPTEMBRE 2021

Sommaire

Agence Régionale de Santé / Direction de l'Offre de Soins (DOS)

IDF-2021-09-15-00003 - Arrêté n° DOS - 2021 / 3124 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS », sis 12 rue des Frères Vinot à TOURNAN-EN-BRIE (77220) (7 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé / Direction de l'Offre de Soins (DOS) Pôle Efficience

IDF-2021-08-26-00030 - Arrêté n° DOS - 2021 / 3391 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multisites « EUROFINS-CEF » sis, 37 rue Boulard à PARIS (75014) (6 pages)

Page 11

IDF-2021-09-15-00002 - Arrêté n° DOS - 2021 / 3624 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « CERBA » sis Zone Industrielle - rue de l'Equerre - Les Béthunes à SAINT-OUEN-L'AUMONE (95310) (4 pages)

Page 18

IDF-2021-09-16-00007 - Arrêté n° DOS - 2021/3629 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites « CERBALLIANCE IDF OUEST » sis 24 rue des Dames à LES CLAYES-SOUS-BOIS (78340) (11 pages)

Page 23

Agence Régionale de Santé

IDF-2021-09-15-00003

Arrêté n° DOS - 2021 / 3124

portant autorisation de fonctionnement du
laboratoire de biologie médicale multi-sites

« LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE
D ARMAINVILLIERS », sis 12 rue des Frères Vinot
à TOURNAN-EN-BRIE (77220)

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

Arrêté n° DOS - 2021 / 3124

portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites
« LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS », sis 12 rue des Frères Vinot
à TOURNAN-EN-BRIE (77220)

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

VU le code de la santé publique et notamment le livre II de la sixième partie ;

VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son article 69 ;

VU la loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale et ratifiant l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale ;

VU la loi n° 90-1258 du 31 décembre 1990 modifiée relative à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé ;

VU le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son article 208 ;

VU le décret n°2016-46 du 26 janvier 2016 relatif à la biologie médicale ;

VU le décret n°2016-44 du 26 janvier 2016 relatif aux sociétés exploitant un laboratoire de biologie médicale privé et aux sociétés de participation financières de profession libérale de biologistes médicaux ;

VU le décret du 31 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER, Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, à compter du 9 août 2021 ;

VU l'arrêté n° DS 2021-029 du 9 août 2021 portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France à Monsieur Didier JAFFRE, Directeur de l'offre de soins, et à différents collaborateurs ;

VU l'arrêté n° DOS – 2021 / 1418 du 13 avril 2021, portant autorisation de fonctionnement du « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » sis 12 rue des Frères Vinot à TOURNAN-EN-BRIE (77220) ;

CONSIDERANT la demande reçue en date du 28 mai 2021 et complétée le 19 juillet 2021 de Maître Djénéba SAMAKE du cabinet Winston & Strawn (Paris 8^{ème}), conseil juridique mandaté par les représentants légaux du laboratoire de biologie médicale « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS », exploité par la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » sise 12 rue des Frères Vinot à

TOURNAN-EN-BRIE (77220), en vue de la modification de l'autorisation administrative existante afin de prendre en compte :

- L'intégration de Monsieur Stéphane CHERIF, pharmacien biologiste, en qualité d'associé en date du 15 février 2021 ;
- La cession d'une action de catégorie B appartenant à la SELAS « BIOFUTUR » au profit de Monsieur Stéphane CHERIF et la conversion automatique de l'action de catégorie B cédée en une action de préférence de catégorie A ;

CONSIDERANT la demande reçue en date du 6 juillet 2021 et complétée le 8 septembre 2021 du cabinet NOVAL Avocats, conseil juridique mandaté par les représentants légaux du laboratoire de biologie médicale « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS », exploité par la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » sise 12 rue des Frères Vinot à TOURNAN-EN-BRIE (77220), en vue de la modification de l'autorisation administrative existante afin de prendre en compte :

- La fermeture du site sis 12 rue Saint-Nicolas à GUIGNES (77390) et l'ouverture concomitante d'un nouveau site sis 4-6 rue Saint-Abdon à GUIGNES (77390), à compter du 5 octobre 2021 ;
- La fermeture du site sis Place Paul Bert à DAMMARIE-LES-LYS (77190) et l'ouverture concomitante d'un nouveau site sis 230 rue Pierre Curie à DAMMARIE-LES-LYS (77190), à compter du 5 novembre 2021 ;

CONSIDERANT la copie des décisions unanimes des associés de la SELAS « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » en date du 19 avril 2021, portant agrément de Monsieur Stéphane CHERIF en qualité de nouvel associé et cession d'une action de préférence de catégorie B par la SELAS « BIOFUTUR » à son bénéficiaire, ainsi que la conversion automatique de l'action B cédée en une action de préférence de catégorie A conformément aux statuts de la société ;

CONSIDERANT le contrat d'exercice libéral conclu entre la société « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » et Monsieur Stéphane CHERIF en date du 19 avril 2021 ;

CONSIDERANT la copie du certificat d'inscription de Monsieur Stéphane CHERIF au tableau de la section G de l'Ordre des pharmaciens, pour son exercice en qualité de biologiste médical à titre libéral au sein du « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » à compter du 19 avril 2021 ;

CONSIDERANT la copie de l'ordre de mouvement relatif à la cession d'une action de préférence de catégorie B de la SELAS « BIOFUTUR » au profit de Monsieur Stéphane CHERIF, en date du 19 avril 2021 ;

CONSIDERANT l'extrait des décisions du Président de la SELAS « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » en date du 4 juin 2021 portant décision de fermeture du site situé 12 rue Saint-Nicolas à GUIGNES (77390) et ouverture concomitante d'un nouveau site situé 4-6, rue Saint-Abdon à GUIGNES (77390), ainsi que fermeture du site situé Place Paul Bert à DAMMARIE-LES-LYS (77190) et ouverture concomitante d'un nouveau site sis 230 rue Pierre Curie à DAMMARIE-LES-LYS (77190) ;

CONSIDERANT la copie du bail de location professionnel des locaux situés 230 rue Pierre curie à DAMMARIE-LES-LYS (77190) conclu entre la commune de Dammarie-les-Lys et la SELAS « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » le 28 juin 2021, à effet au 1^{er} septembre 2021 ;

CONSIDERANT la copie du contrat de bail de location professionnel des locaux situés 4-6, rue Saint-Abdon à GUIGNES (77390) conclu entre la SCI LES GUIGNOLS et la SELAS « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » le 14 juin 2021, à effet au 1^{er} juillet 2021 ;

CONSIDERANT les plans côtés des nouveaux locaux ;

CONSIDERANT la liste des équipements et du personnel affecté sur les nouveaux sites ;

CONSIDERANT la copie des statuts modifiés de la SELAS « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » en date du 19 avril 2021 ;

CONSIDERANT que le capital social de la SELAS « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » est divisé en 18 actions de préférence de catégorie A détenues par des associés professionnels exerçants, et 1 430 970 actions de préférence de catégorie B détenues par des associés professionnels externes à la société ; que les droits respectifs attachés aux actions A et B sont décrits à l'article 9 des statuts susvisés ;

CONSIDERANT la nouvelle répartition du capital social et des droits de vote de la « SELAS LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : Le laboratoire de biologie médicale multi-sites « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » sis 12 rue des Frères Vinot à TOURNAN-EN-BRIE (77220), codirigé par Monsieur Enwar BORSALI et Madame Evelyne PAUC, exploité par la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » sise 12 rue des Frères Vinot, 77220 TOURNAN-EN-BRIE, enregistrée dans le fichier FINESS EJ sous le n° 77 001 840 6, est autorisé à fonctionner sous le n° 77-95 sur les seize sites listés ci-dessous :

1-TOURNAN-EN-BRIE, siège social et site principal
12, rue des Frères Vinot à TOURNAN-EN-BRIE (77220)
Fermé au public,

Pratiquant les activités suivantes : biochimie-génétique (biochimie générale et spécialisée), immunologie-hématologie-biologie de la reproduction (hématocytologie, hémostase, immunohématologie)

N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 844 8

2-TOURNAN-EN-BRIE
13, rue de Paris à TOURNAN-EN-BRIE (77220)
Ouvert au public,

Pratiquant les activités suivantes : microbiologie (bactériologie, parasitologie-mycologie)

N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 843 0

3-SERRIS
14, cours de Danube, Espace 100 à SERRIS (77700)
Ouvert au public,

Pratiquant les activités suivantes : microbiologie (bactériologie, parasitologie-mycologie)

N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 845 5

4-DAMMARIE-LES-LYS jusqu'au 4 novembre 2021
Place Paul Bert à DAMMARIE-LES-LYS (77190)
Ouvert au public,
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 850 5

4-DAMMARIE-LES-LYS à compter du 5 novembre 2021
230 rue Pierre Curie à DAMMARIE-LES-LYS (77190)
Ouvert au public,
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 850 5

5-LA FERTE-GAUCHER
20, rue de Paris à LA FERTE-GAUCHER (77320)
Ouvert au public,
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 846 3

6-COULOMMIERS
Résidence « Victor Hugo », 14-16-18 rue Schmitt Ratté à COULOMMIERS (77120)
Ouvert au public,
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 847 1

7-LOGNES
9, esplanade des Droits de l'homme à LOGNES (77185)
Ouvert au public,
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 849 7

8-MONTEVRAIN
19-21, route de Provins à MONTEVRAIN (77144)
Ouvert au public,
Pratiquant les activités suivantes : biochimie-génétique (biochimie générale et spécialisée), immunologie-hématologie-biologie de la reproduction (hématocytologie, hémostase, immunohématologie, allergie, auto-immunité, spermologie diagnostique), microbiologie (parasitologie-mycologie)
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 848 9

9-GUIGNES jusqu'au 4 octobre 2021
12, rue Saint Nicolas à GUIGNES (77390)
Ouvert au public,
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 889 3

9-GUIGNES à compter du 5 octobre 2021
4-6 rue Saint Abdon à GUIGNES (77390)
Ouvert au public,
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 889 3

10-CHELLES

104-106, avenue des Sciences à CHELLES (77500)

Ouvert au public,

Site pré-post analytique.

N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 919 8

11-BAILLY-ROMANVILLIERS

16, Boulevard des Sports à BAILLY-ROMANVILLIERS (77700)

Ouvert au public,

Site pré-post analytique

N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 002 080 8

12-LA FERTE-SOUS-JOUARRE

9, boulevard Pasteur à LA FERTE-SOUS-JOUARRE (77261)

Ouvert au public,

Site pré-post analytique

N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 002 081 6

13-MEAUX

Centre Hospitalier – 6-8, rue Saint Fiacre à MEAUX (77100)

Ouvert au public,

Pratiquant les activités suivantes : immunologie-hématologie-biologie de la reproduction (activités biologiques d'assistance médicale à la procréation)

N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 002 030 3

14-NOGENT-SUR-MARNE

23, boulevard de Strasbourg à NOGENT-SUR-MARNE (94130)

Ouvert au public,

Site pré-post analytique

N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 079 5

15-MONTFERMEIL

4, place Notre Dame des Anges à MONTFERMEIL (93370)

Ouvert au public,

Site pré-post analytique

N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 503 6

16-TREMBLAY-EN-FRANCE

30, rue de Flandre à TREMBLAY-EN-FRANCE (93290)

Ouvert au public,

Pratiquant les activités suivantes : biochimie-génétique (biochimie générale et spécialisée), immunologie-hématologie-biologie de la reproduction (hémostase, immunohématologie, spermologie diagnostique), microbiologie (bactériologie, parasitologie-mycologie), pour l'Hôpital privé du Vert Galant, sis 38 Rue du Docteur Georges Assant à TREMBLAY EN France (93290)

N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 780 0

Les dix-neuf biologistes médicaux exerçant au sein du laboratoire de biologie médicale ARMAINVILLIERS, dont deux sont coresponsables, sont les suivants :

1. Madame Evelyne PAUC, pharmacien, biologiste-coresponsable, associée, Présidente
2. Monsieur Enwar BORSALI, pharmacien, biologiste-coresponsable, associé, Directeur général
3. Monsieur Pierre ASSUIED, pharmacien, biologiste médical, associé

4. Monsieur Fabien BIANCHI, médecin, biologiste médical, associé
5. Monsieur Olivier BOULET, pharmacien, biologiste médical, associé
6. Monsieur Gilles DEFRANCE, pharmacien, biologiste médical, associé
7. Monsieur Jean-Pierre DIAS DAS ALMAS, médecin, biologiste médical, associé
8. Monsieur Bruno FUKS, pharmacien, biologiste médical, associé
9. Monsieur Miguel HILARUS, pharmacien, biologiste médical, associé
10. Monsieur Henri-Charles HUGEDE, pharmacien, biologiste médical, associé
11. Monsieur Marcel JANNET, médecin, biologiste médical, associé
12. Monsieur Nicolas JOURDAIN, pharmacien, biologiste médical, associé
13. Monsieur Baptiste PICHON, pharmacien, biologiste médical, associé
14. Monsieur Jean-Christophe PONT, pharmacien, biologiste médical, associé
15. Monsieur Etienne RUSE, pharmacien, biologiste médical, associé
16. Madame Christelle TABELLA, pharmacien, biologiste médical, associée
17. Madame Nathalie BENAILY, pharmacien, biologiste médical, associée
- 18. Monsieur Stéphane CHERIF, pharmacien, biologiste médical, associé**
19. Monsieur Georges GUILLEMIN, pharmacien, biologiste médical

La répartition du capital social de la SELAS « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » est la suivante :

Associés	Actions A	Actions B	Total	Capital social %	Droits de vote %
ASSUIED Pierre	1	-	1	0,0001%	2,78%
BENAILY Nathalie	1	-	1	0,0001%	2,78%
BIANCHI Fabien	1	-	1	0,0001%	2,78%
BORSALI Enwar	1	-	1	0,0001%	2,78%
BOULET Olivier	1	-	1	0,0001%	2,78%
CHERIF Stéphane	1	-	1	0,0001%	2,78%
DEFRANCE Gilles	1	-	1	0,0001%	2,78%
DIAS DAS ALMAS Jean-Pierre	1	-	1	0,0001%	2,78%
FUKS Bruno	1	-	1	0,0001%	2,78%
HILARUS Miguel	1	-	1	0,0001%	2,78%
HUGEDE Henri-Charles	1	-	1	0,0001%	2,78%
JANNET Marcel	1	-	1	0,0001%	2,78%
JOURDAIN Nicolas	1	-	1	0,0001%	2,78%
PAUC Evelyne	1	-	1	0,0001%	2,78%
PICHON Baptiste	1	-	1	0,0001%	2,78%
PONT Jean-Christophe	1	-	1	0,0001%	2,78%

RUSE Etienne	1	-	1	0,0001%	2,78%
TABELLA Christelle	1	-	1	0,0001%	2,78%
Sous-total – Associés Professionnels Internes	18	-	18	0,0013%	50,01%
BIOFUTUR	-	1 430 970	1 430 970	99,9987%	49,99%
Sous-total – Associé Professionnel Externe	-	1 430 970	1 430 970	99,9987%	49,99%
TOTAL	18	1 430 970	1 430 988	100%	100%

ARTICLE 2 : L'arrêté n° DOS – 2021 / 1418 du 13 avril 2021 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » est abrogé, à compter de la réalisation effective des opérations susvisées.

ARTICLE 3 : Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

ARTICLE 4 : La Directrice du pôle Efficience de l'Agence régionale de santé Ile-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Saint Denis, le 15 septembre 2021

Pour la Directrice générale
de l'Agence régionale de santé Ile-de-
France et par délégation,

La Directrice du pôle Efficience

Signé

Bénédicte DRAGNE-EBRARDT

Agence Régionale de Santé

IDF-2021-08-26-00030

Arrêté n° DOS 2021 / 3391

portant autorisation de fonctionnement du
laboratoire de biologie médicale multisites
« EUROFINS-CEF » sis, 37 rue Boulard à PARIS
(75014)

AGENCE REGIONALE DE SANTE ILE-DE-FRANCE

Arrêté n° DOS – 2021 / 3391

portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites « EUROFINS-CEF » sis, 37 rue Boulard à PARIS (75014)

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ILE-DE-FRANCE

VU le code de la santé publique et notamment le livre II de la sixième partie ;

VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009, modifiée portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son article 69 ;

VU la loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale et ratifiant l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale ;

VU la loi du 31 décembre 1990 modifiée relative à l'exercice sous forme de sociétés des professions soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé ;

VU le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son article 208 ;

VU le décret n° 2016-46 du 26 janvier 2016 relatif à la biologie médicale ;

VU le décret n° 2016-44 du 26 janvier 2016 relatif aux sociétés exploitant un laboratoire de biologie médicale privé et aux sociétés de participations financières de profession libérale de biologistes médicaux ;

VU le décret du 31 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER, Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, à compter du 9 août 2021 ;

VU l'arrêté n° DS 2021-029 du 9 août 2021 portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France à Monsieur Didier JAFFRE, Directeur de l'offre de soins, et à différents collaborateurs ;

VU l'arrêté n°016/ARSIDF/LBM/2020 en date du 2 octobre 2020 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « EUROFINS CEF » sis, 37 rue Boulard à PARIS (75014).

CONSIDERANT le dossier reçu par courrier en date du 22 avril 2021, complété en date des 16 juin et 2 août 2021 de Monsieur Patrick LISZCZYNSKI, biologiste responsable et représentant légal du laboratoire de biologie médicale « EUROFINS CEF » sis, 37 rue Boulard, à PARIS (75014), en vue de la modification de son autorisation administrative, afin de prendre en compte :

- La cessation des fonctions de biologiste médical de Madame Al Khansaa ECHAABI avec effet du 7 novembre 2020 et la cession d'une action de catégorie « A » détenue par Madame Al Khansaa ECHAABI au profit de la société « EUROFINS LABAZUR PROVENCE » ;
- La cessation des fonctions de biologiste médical de Madame Marie-Noëlle LABASITE-BOURRET avec effet du 7 novembre 2020 et la cession d'une action de catégorie « A » détenue par Madame Marie-Noëlle LABASTIE-BOURRET au profit de la société « EUROFINS LABAZUR PROVENCE » ;
- La démission de Madame Isabelle VICENS de ses fonctions de biologiste médical et de son mandat de Présidente avec effet du 7 novembre 2020 et la cession d'une action de catégorie « A » détenue par Madame Isabelle VICENS au profit de la société « EUROFINS LABAZUR PROVENCE » ;
- La nomination de Monsieur Patrick LISZCZYNSKI en qualité de Président de la SELAS « EUROFINS CEF » ;
- L'agrément de Madame Carole LEBARBIER, pharmacien biologiste, en qualité de nouvelle associée de la SELAS « EUROFINS CEF » et la cession d'une action de catégorie « B » détenue par la société « EUROFINS LABAZUR PROVENCE » à son profit.

CONSIDERANT le procès-verbal de l'assemblée générale mixte en date du 3 mars 2021 actant la démission de Madame Isabelle VICENS de son mandat de Présidente et la nomination de Monsieur Patrick LISZCZYNSKI en qualité de Président de la SELAS « EUROFINS CEF » ;

CONSIDERANT le procès-verbal de l'assemblée générale mixte en date du 9 avril 2021 constatant la renonciation par les biologistes exerçant au sein de la société à leur droit de priorité aux cessions d'actions projetées, et autorisant la cession d'une action de catégorie « B » par la société « EUROFINS LABAZUR PROVENCE » au profit de Madame Carole LEBARBIER, ainsi que son agrément en qualité de nouvelle associée de la SELAS « EUROFINS CEF » ;

CONSIDERANT l'ordre de mouvement établi entre la SELAS « EUROFINS CEF » et Madame Carole LEBARBIER en date du 9 avril 2021, portant sur la cession d'une action de catégorie « B » au profit de Madame Carole LEBARBIER ;

CONSIDERANT la convention d'exercice libéral établie entre la SELAS « EUROFINS CEF » et Madame Carole LEBARBIER en date du 28 février 2021, à compter du 8 avril 2021 ;

CONSIDERANT la copie du diplôme d'études spécialisées de biologie médicale accordé à Madame Carole LEBARBIER, ainsi que son certificat d'inscription au tableau de la section G de l'Ordre des pharmaciens depuis le 8 avril 2021 ;

CONSIDERANT qu'au vu de l'article 8 des statuts de la SELAS « EUROFINS CEF » mis à jour en date du 9 novembre 2019, le capital social de la société est divisé en 5 actions de préférence de catégorie A, 747 079 actions de préférence de catégorie B et 123 691 actions de préférence de catégorie C ;

CONSIDERANT la nouvelle répartition du capital social et des droits de vote de la SELAS « EUROFINS CEF ».

ARRETE :

ARTICLE 1 : Le laboratoire de biologie médicale « EUROFINS CEF » dont le siège social sis, 37 rue Boulard à PARIS (75014) dirigé par Monsieur Patrick LISZCZYNSKI, biologiste responsable, exploité par la société d'exercice libéral par actions simplifiée « EUROFINS CEF » sise à la même adresse, enregistrée dans le fichier FINESS sous le n° EJ 75 005 071 8, est autorisé à fonctionner sous le numéro 75-32 sur les dix sites ouverts au public ci-dessous :

1-le site principal et siège social
37, rue Boulard à PARIS (75014)

Pratiquant les activités suivantes : Biochimie (biochimie générale et spécialisée)
Hématologie (hématocytologie, hémostase, immunohématologie), Immunologie (allergie, auto-immunité), Microbiologie (parasitologie-mycologie, sérologie infectieuse)
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 072 6

2-le site Desaix
27, rue Desaix à PARIS (75015)

Pratiquant les activités suivantes : Biochimie (biochimie générale et spécialisée)
Microbiologie (virologie)
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 073 4

3-le site Couturier
1, rue Paul Vaillant Couturier à NOISY-LE- SEC (93130)

Site pré-post analytique
N° FINESS ET en 611 : 93 002 416 1

4-le site Cauchy
28-30, rue Cauchy à PARIS (75015)

Site pré-post analytique
N° FINESS ET en 611 : 75 005 148 4

5-le site Couturier 2
36, Avenue Paul Vaillant Couturier à VITRY-SUR-SEINE (94400)

Site pré-post analytique
N° FINESS ET en 611 : 94 002 119 9

6-le site de Paris
85, rue Pelleport à PARIS (75020)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 048 6

7-le site Fontenay-sous-Bois
139, rue Dalayrac à FONTENAY-SOUS-BOIS (94120)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 065 4

8-le site Alfortville
179, rue Paul Vaillant Couturier à ALFORTVILLE (94140)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 066 2

9-le site Bonneuil-sur-Marne
9, avenue de Verdun à BONNEUIL-SUR-MARNE (94380)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 128 0

10-le site Créteil
5, place de l'Abbaye à CRETEIL (94000)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 248 6

La liste des dix biologistes médicaux associés exerçant au sein du laboratoire de biologie médicale, dont un biologiste responsable est la suivante :

- 1. Patrick LISZCZYNSKI, médecin, biologiste responsable, Président**
2. Dalila HAI, médecin, biologiste médical
3. Nadya LISOVA, médecin, biologiste médical
4. Lionel GOLDRAJCH, pharmacien, biologiste médical
5. Isabelle SOURON, pharmacien, biologiste médical
6. Nathalie LEFEVRE-BULTINGAIRE, médecin, biologiste médical
7. Catherine MAFFRE DE LASTENS, pharmacien, biologiste médical
8. Philippe MORGADO, médecin, biologiste médical
9. Georgiana SIRETEANU, médecin, biologiste medical
- 10. Carole LEBARBIER, pharmacien, biologiste medical.**

La répartition du capital social et des droits de vote de la SELAS « EUROFINS CEF » est la suivante :

Associés	Actions de Préférence catégorie A	Actions de Préférence catégorie B	Actions de Préférence catégorie C	Droits de vote	Droits de vote en %
Patrick LISZCZYNSKI	1			37 354	5,00%
Lionel GOLDRAJCH	1			31 354	5,00%
Philippe MORGADO	1			37 354	5,00%
Dalila HAI	1			37 354	5,00%
Carole LEBARBIER	1			37 354	5,00%
Isabelle SOURON	1			37 354	5,00%
Nathalie LEFEVRE BULTINGAIRE	1			37 354	5,00%
Catherine MAFFRE DE LASTEN	1			37 355	5,00%
Georgiana SIRETEANU	1			37 354	5,00%
Nadya LISOVA	1			37 354	5,00%
S/total des Associés Professionnels Internes	10			373 541	50,00%
SELAS EUROFINS LABAZUR PROVENCE		371 068		185 537	24,83%

13, rue du Landy
93200 SAINT-DENIS

SELAS EUROFINS BIO LAB		376 001		188 002	25,16%
S/total des Associés Professionnels Externes		747 069		373 539	49,99%
EUROFINS BIOLOGIE MEDICALE ILE DE FRANCE			123 691		
S/total des Tiers Porteurs			123 691		
TOTAL	10	747 069	123 691	747 079	100%

ARTICLE 2 : L'arrêté n° 016/ARSIDF/LBM/2020 du 2 octobre 2020 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites « EUROFINS CEF », est abrogé à compter de la réalisation effective des opérations susvisées.

ARTICLE 3 : Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

ARTICLE 4 : La Directrice du pôle Efficience de l'Agence régionale de santé Ile-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 26 août 2021

Pour la Directrice générale
de l'Agence régionale de santé
Ile-de-France et par délégation

La Directrice du Pôle Efficience

Signé

Bénédicte DRAGNE-EBRARDT

Agence Régionale de Santé

IDF-2021-09-15-00002

Arrêté n° DOS 2021 / 3624

portant autorisation de fonctionnement du
laboratoire de biologie médicale « CERBA »
sis Zone Industrielle - rue de l' Equerre Les
Béthunes à SAINT-OUEN-L AUMONE
(95310)

AGENCE REGIONALE DE SANTE ILE-DE-FRANCE

**Arrêté n° DOS – 2021 / 3624
portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « CERBA »
sis Zone Industrielle - rue de l'Equerre – Les Béthunes à SAINT-OUEN-L'AUMONE
(95310)**

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ILE-DE-FRANCE

VU le code de la santé publique et notamment le livre II de la sixième partie ;

VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 modifiée portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son article 69 ;

VU la loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale et ratifiant l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale ;

VU la loi du 31 décembre 1990 modifiée relative à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé et aux sociétés de participations financières de professions libérales ;

VU le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son article 208 ;

VU le décret n°2016-46 du 26 janvier 2016 relatif à la biologie médicale ;

VU le décret n°2016-44 du 26 janvier 2016 relatif aux sociétés exploitant un laboratoire de biologie médicale privé et aux sociétés de participation financières de profession libérale de biologistes médicaux ;

VU le décret du 31 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER, Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, à compter du 9 août 2021 ;

VU l'arrêté n° DS 2021-029 du 9 août 2021 portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France à Monsieur Didier JAFFRE, Directeur de l'offre de soins, et à différents collaborateurs ;

VU l'arrêté n°DOS-2021/1638 en date du 20 avril 2021 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « CERBA », sis Zone Industrielle - rue de l'Equerre – Les Béthunes à SAINT-OUEN-L'AUMONE (95310).

CONSIDERANT la demande reçue en date du 28 mai 2021, complétée les 8 juin et 16 août 2021 de Madame Sylvie CADO, représentant légal du laboratoire de biologie médicale « CERBA », exploité par la Société d'Exercice Libéral A Forme Anonyme « CERBA », sise Zone Industrielle - rue de l'Equerre – Les Béthunes à SAINT-OUEN-L'AUMONE (95310), en vue de la modification de son autorisation administrative, afin de prendre en compte :

- La cessation des fonctions de biologiste médical associé de Monsieur Yann PEPINO, au sein du laboratoire « CERBA » en date du 30 avril 2021 ;
- L'intégration de Madame Marianne PERRET, pharmacien, biologiste médical salariée au sein du laboratoire « CERBA » en date du 1^{er} juin 2021 ;
- La cessation d'activité de Monsieur Emmanuel LECORCHE, biologiste médical salarié au sein du laboratoire « CERBA » en date du 13 août 2021 ;

CONSIDERANT l'ordre de mouvement relatif à la cession de 262 actions détenues par Monsieur Yann PEPINO au profit de Madame Sylvie CADO en date du 1^{er} juillet 2021 ;

CONSIDERANT la copie du contrat de travail à durée indéterminée conclu entre le Laboratoire CERBA et Madame Marianne PERRET en date du 25 mai 2021, à effet au 1^{er} juin 2021 ;

CONSIDERANT la copie du diplôme de Docteur en pharmacie et l'attestation de réussite au diplôme d'Etudes Spécialisées en biologie médicale accordés à Madame Marianne PERRET, ainsi que son inscription au tableau de la section G de l'ordre des pharmaciens en date du 1^{er} juin 2021 ;

CONSIDERANT le courrier de démission de Monsieur Emmanuel LECORCHE en date du 1^{er} mai 2021 ;

CONSIDERANT la nouvelle répartition du capital social et des droits de vote au 19 août 2021.

ARRÊTE :

ARTICLE 1 - Le laboratoire de biologie médicale « CERBA » sis Zone Industrielle - rue de l'Equerre – Les Béthunes à SAINT-OUEN-L'AUMONE (95310), dirigé par Madame Sylvie CADO, biologiste responsable et Présidente, exploité par la Société d'Exercice Libéral à Forme Anonyme « CERBA » sise à la même adresse, enregistrée dans le fichier FINESS EJ sous le n° 95 000 380 6, est autorisé à fonctionner sous le n° 95-9 sur le site unique ci-dessous :

- Le site principal et siège social
 Zone Industrielle - rue de l'Equerre - Les Béthunes – à SAINT-OUEN-L'AUMONE (95310)
 Fermé au public
 Pratiquant les activités suivantes : Biochimie (biochimie générale et spécialisée, pharmacologie-toxicologie), Hématologie (hématocytologie, hémostase, immunohématologie), Immunologie (auto-immunité, allergie, immunologie cellulaire spécialisée et histocompatibilité (groupage HLA), Microbiologie (sérologie infectieuse, bactériologie, parasitologie-mycologie, virologie), Génétique (génétique constitutionnelle).
 N° FINESS ET en catégorie 610 : 95 000 381 4

La liste des vingt-cinq biologistes médicaux exerçant au sein du laboratoire de biologie médicale, dont un biologiste responsable, est la suivante :

1. Madame Sylvie CADO, pharmacien, biologiste responsable et Présidente
2. Monsieur Hamid BELAOUNI, médecin, biologiste médical
3. Monsieur Jean-Marc COSTA, pharmacien, biologiste médical
4. Madame Marie-Magdelaine COUDE, pharmacien, biologiste médical
5. Madame Sabine DEFASQUE, médecin, biologiste médical
6. Madame Fabienne FLOCH, pharmacien, biologiste médical
7. Madame Amandine GANON, médecin, biologiste médical
8. Madame Stéphanie HAIM-BOUKOBZA, pharmacien, biologiste médical
9. Madame Pascale KLEINFINGER, médecin, biologiste médical
10. Madame Isabelle LACROIX, pharmacien, biologiste médical
11. Madame Laurence LOHMANN, médecin, biologiste médical
12. Madame Souad MEHLAL, pharmacien, biologiste médical
- 13. Madame Marianne PERRET, pharmacien, biologiste médical**
14. Monsieur Simon SAMAAN, pharmacien, biologiste médical
15. Madame Stéphanie SCHMIT, pharmacien, biologiste médical
16. Madame Sabine TROMBERT, pharmacien, biologiste médical
17. Madame Laura VERDURME, pharmacien, biologiste médical
18. Madame Bénédicte ROQUEBERT, pharmacien, biologiste médical
19. Madame Armelle VALERI, pharmacien, biologiste médical
20. Monsieur Stéphane SERERO, médecin, biologiste médical, à temps partiel
21. Madame Isabelle LANOIS, médecin, biologiste médical
23. Monsieur Detlef TROST, biologiste généticien
24. Madame Mylène VALDUGA, biologiste généticien
25. Monsieur José SAMPOL, pharmacien, biologiste médical

La répartition du capital social de la SELAFA « CERBA » et des droits de vote est la suivante :

Associés	Nombre d'actions	Capital en %	Droits de vote en %
Hamid BELAOUNI	262	0,44%	0,44%
Stéphanie HAIM-BOUKOBZA	262	0,44%	0,44%
Sylvie CADO	21 755	36,26%	36,26%
Jean-Marc COSTA	262	0,44%	0,44%
Marie Magdelaine COUDE	262	0,44%	0,44%
Sabine DEFASQUE	262	0,44%	0,44%
Fabienne FLOCH	262	0,44%	0,44%
Amandine GANON	210	0,35%	0,35%
Pascale KLEINFINGER	657	1,10%	1,10%

Isabelle LACROIX	263	0,44%	0,44%
Laurence LOHMANN	131	0,22%	0,22%
Simon SAMAAAN	262	0,44%	0,44%
Stéphanie SCHMIT	262	0,44%	0,44%
Souad Mehlaï SEDKAOUI	262	0,44%	0,44%
Sabine TROMBERT	262	0,44%	0,44%
Mylène VALDUGA	262	0,44%	0,44%
Laure VERDURME	262	0,44%	0,44%
José SAMPOL	18 840	31,40%	31,40%
S/Total Associés Professionnels Internes	45 000	75 %	75 %
Société CEFID, tiers porteurs	15 000	25 %	25,00%
S/Total Tiers Porteurs	15 000	25 %	25 %
TOTAL	60 000	100%	100%

ARTICLE 2 - L'arrêté n°DOS-2021/1638 du 20 avril 2021 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « CERBA », sis Zone Industrielle - rue de l'Equerre – Les Béthunes à SAINT-OUEN-L'AUMONE (95310) est abrogé, à compter de la réalisation effective des opérations susvisées.

ARTICLE 3 - Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

ARTICLE 4 - La Directrice du pôle Efficience de l'Agence régionale de santé Ile-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 15 septembre 2021

Pour la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Ile-de France et par délégation

La Directrice du pôle Efficience

Signé

Bénédicte DRAGNE-EBRARDT

Agence Régionale de Santé

IDF-2021-09-16-00007

Arrêté n° DOS 2021/3629

portant autorisation de fonctionnement du
laboratoire de biologie médicale multi-sites
« CERBALLIANCE IDF OUEST » sis 24 rue des
Dames à LES CLAYES-SOUS-BOIS
(78340)

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

Arrêté n° DOS – 2021/3629

**portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites
« CERBALLIANCE IDF OUEST » sis 24 rue des Dames à LES CLAYES-SOUS-BOIS
(78340)**

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ILE-DE-FRANCE

- VU** Le code de la santé publique et notamment le livre II de la sixième partie ;
- VU** La loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009, modifiée portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son article 69 ;
- VU** La loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale et ratifiant l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale ;
- VU** La loi du 31 décembre 1990 modifiée relative à l'exercice sous forme de sociétés des professions soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé ;
- VU** Le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son article 208 ;
- VU** Le décret n° 2016-46 du 26 janvier 2016 relatif à la biologie médicale ;
- VU** Le décret n° 2016-44 du 26 janvier 2016 relatif aux sociétés exploitant un laboratoire de biologie médicale privé et aux sociétés de participations financières de profession libérale de biologistes médicaux ;
- VU** Le décret du 31 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER, Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, à compter du 9 août 2021 ;
- VU** L'arrêté n° DS 2021-029 du 9 août 2021 portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France à Monsieur Didier JAFFRE, Directeur de l'offre de soins, et à différents collaborateurs ;
- VU** L'arrêté n° DOS-2021/2669 du 27 mai 2021 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites « CERBALLIANCE IDF OUEST ».

CONSIDERANT La demande reçue en date du 2 juillet 2021, complétée en date du 9 septembre 2021 de Monsieur Antoine KERJEAN, représentant légal du laboratoire de biologie médicale « CERBALLIANCE IDF OUEST », sis 24, rue des Dames à LES CLAYES-SOUS-BOIS (78340) en vue de la modification de son autorisation administrative, afin de prendre en compte :

- La constatation de la réalisation définitive de la fusion-absorption de la société « DPM DIAGNOSTICS » par la société « CERBALLIANCE IDF OUEST » au 9 juin 2021 ;
- La nomination de Madame Nabila BELHOUACHI en qualité de Directrice Générale et son agrément en qualité de nouvelle associée de la SELAS « CERBALLIANCE IDF OUEST », ainsi que la cession de 62 actions de Monsieur Pierre-Emmanuel MARQUE à son profit ;
- L'agrément de Madame Aïssata DIALLO en qualité de nouvelle associée de la SELAS « CERBALLIANCE IDF OUEST » et la cession d'une action de Monsieur Pierre-Emmanuel MARQUE à son profit ;
- L'agrément de Madame Anne-Sophie BIRR et Messieurs Didier BZOREK, Daniel DEREUMAUX, Jean-Baptiste CAMPERGUE et Emmanuel COUGOUREUX, nouveaux associés de la société « CERBALLIANCE IDF OUEST » et les cessions d'actions de Monsieur Pierre-Emmanuel MARQUE à leurs profits ;
- La cessation des fonctions de biologiste médical associée externe de Madame Elisabeth KERJEAN avec effet au 9 juin 2021, et la cession d'une action au profit de Monsieur Antoine KERJEAN ;
- La cessation des fonctions de biologiste médical associés de Monsieur Pierre-Emmanuel MARQUE et Madame Delphine MARQUE avec effet au 9 juin 2021, et la cession de 62 actions au profit de Monsieur Antoine KERJEAN.

CONSIDERANT Le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la SELAS «CERBALLIANCE IDF OUEST» en date du 9 juin 2021, portant agrément de Mesdames Nabila BELHOUACHI, Aïssata DIALLO, Anne-Sophie BIRR et Messieurs Didier BZOREK, Daniel DEREUMAUX, Jean-Baptiste CAMPERGUE et Emmanuel COUGOUREUX en qualité de nouveaux associés de la société et approbation de la fusion-absorption de la SELAS « DPM DIAGNOSTICS » par la SELAS « CERBALLIANCE IDF OUEST » au 9 juin 2021 ;

CONSIDERANT Le contrat d'exercice libéral de biologiste médical entre la SELAS «CERBALLIANCE IDF OUEST» et Madame Aïssata DIALLO en date du 7 juin 2021 ;

- CONSIDERANT** L'avenant à la convention d'exercice de biologiste médical conclue entre la SELAS « CERBALLIANCE IDF OUEST » et Madame Nabila BELHOUACHI en date du 8 juin 2021 ;
- CONSIDERANT** Les copies des diplômes d'Etat de docteur en médecine et d'études spécialisées en biologie médicale accordés à Madame Aïssata DIALLO, ainsi que son inscription au tableau de l'Ordre des médecins à jour au 14 septembre 2021 ;
- CONSIDERANT** Les copies des diplômes d'Etat de docteur en pharmacie et d'études spécialisées en biologie médicale accordés à Madame Nabila BELHOUACHI, ainsi que son inscription au tableau de l'Ordre des pharmaciens en date du 9 juin 2021 ;
- CONSIDERANT** L'avenant conclu le 1^{er} juin 2021 entre la SELAS « CERBALLIANCE IDF OUEST » et Monsieur Jean-Baptiste CAMPERGUE, à la convention d'exercice de biologiste médical conclue le 4 janvier 2021 entre la SELAS « DPM DIAGNOSTICS » et Monsieur Jean-Baptiste CAMPERGUE ;
- CONSIDERANT** Les ordres de mouvement de cession d'actions de Monsieur Pierre-Emmanuel MARQUE au profit de Mesdames Aïssata DIALLO, Anne-Sophie BIRR, Nabila BELHOUACHI et Messieurs Daniel DEREUMAUX, Didier BZOREK, Emmanuel COUGOUREUX, et Jean-Baptiste CAMPERGUE ;
- CONSIDERANT** Les ordres de mouvement de cession de 62 actions de Monsieur Pierre-Emmanuel MARQUE au profit de Monsieur Antoine KERJEAN et d'une action de Madame Elisabeth KERJEAN au profit d'Antoine KERJEAN ;
- CONSIDERANT** les statuts de la SELAS « CERBALLIANCE IDF OUEST » mis à jour suite à l'assemblée générale extraordinaire en date du 9 juin 2021 ;
- CONSIDERANT** la nouvelle répartition du capital social et des droits de vote de la SELAS « CERBALLIANCE IDF OUEST » ;

ARRETE

- ARTICLE 1 :** Le laboratoire de biologie médicale « CERBALLIANCE IDF OUEST » dont le siège social est situé 24 rue des Dames à LES-CLAYES-SOUS-BOIS (78340) codirigé par Monsieur Antoine KERJEAN et **Madame Nabila BELHOUACHI**, biologistes-coresponsables, exploité par la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée « CERBALLIANCE IDF OUEST » sise à la même adresse, enregistrée dans le fichier FINESS EJ sous le n° 78 002 166 3, est autorisé à fonctionner sous le n° 78-173, sur les trente-huit sites listés ci-dessous :



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



1 – le site LES CLAYES-SOUS-BOIS siège social et site principal
24 rue des Dames à LES CLAYES-SOUS-BOIS (78340)

Ouvert au public

Pratiquant les activités suivantes : Biochimie (biochimie générale et spécialisée, pharmacologie-toxicologie), hématologie (hématocytologie, hémostase, immunohématologie), immunologie (auto-immunité), microbiologie (sérologie infectieuse)

N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 117 6

2- le site DEUIL-LA-BARRE

4, place de la Nation à DEUIL-LA-BARRE (95170)

Ouvert au public

Site pré et post-analytique

N° FINESS ET en catégorie 611 : 95 004 551 8

3 – le site POISSY

24 place Racine à POISSY (78300)

Ouvert au public

Site pré et post-analytique

N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 202 6

4 – le site SARTROUVILLE 1

10 avenue Georges Clémenceau à SARTROUVILLE (78500)

Ouvert au public

Site pré et post-analytique

N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 175 4

5 – le site SARTROUVILLE 2

72 avenue Jean Jaurès à SARTROUVILLE (78500)

Ouvert au public

Site pré et post-analytique

N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 176 2

6 – le site ACHERES

26 avenue de Stalingrad à ACHERES (78260)

Ouvert au public

Site pré et post-analytique

N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 177 0

7 – le site POISSY 2

43 boulevard Gambetta à POISSY (78300)

Ouvert au public

Site pré et post-analytique

N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 174 7

8 – le site NOISY-LE-ROI

Centre commercial, rue André Lebourblanc à NOISY-LE-ROI (78590)

Ouvert au public

Site pré et post-analytique

N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 112 7



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



9 – le site SAINT-REMY-LES-CHEVREUSES

2 bis rue de la République à SAINT-REMY-LES-CHEVREUSES (78470)

Ouvert au public

Site pré et post-analytique

N° FINESS ET en catégorie 611 : 95 002 115 0

10 – le site LE MESNIL-SAINT-DENIS

1, rue Raymond Berrurier à LE MESNIL-SAINT-DENIS (78320)

Ouvert au public

Site pré et post-analytique

N° FINESS ET en catégorie 611 : 95 002 116 8

11 – le site VILLEPREUX

9 rue Henri Dunant à VILLEPREUX (78450)

Ouvert au public

Site pré et post-analytique

N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 113 5

12 – le site MANTES-LA-JOLIE

4, rue Pierre de Ronsard à MANTES-LA-JOLIE (78200)

Ouvert au public

Site pré et post-analytique

N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 102 8

13 – le site SARTROUVILLE 3

174, avenue Maurice Berteaux à SARTROUVILLE (78500)

Ouvert au public

Site pré et post-analytique

N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 103 6

14 – le site MAULE

4 place de la Mairie à MAULE (78580)

Ouvert au public

Site pré et post-analytique

N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 104 4

15 – le site LIMAY

41 bis rue de Paris à LIMAY (78520)

Ouvert au public

Pratiquant les activités suivantes : Biochimie (biochimie générale et spécialisée), hématologie (hématocytologie, hémostasie), microbiologie (sérologie infectieuse)

N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 105 1

16 – le site ARGENTEUIL

3 place Pierre Sémard à ARGENTEUIL (95100)

Ouvert au public

Site pré et post-analytique

N° FINESS ET en catégorie 611 : 95 003 985 9



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



17 – le site ENGHUEN-LES-BAINS
6 place Foch à ENGHUEN-LES-BAINS (95880)
Ouvert au public
Site pré et post-analytique
N° FINISS ET en catégorie 611 : 95 003 986 7

18 – le site LE CHESNAY
Résidence Tuilerie – 3 square Castiglione – à LE CHESNAY (78150)
Ouvert au public
Site pré et post-analytique
N° FINISS ET en catégorie 611 : 78 002 229 9

19 – le site VAUREAL
Place de la Bussie à VAUREAL (95490)
Ouvert au public
Site pré et post-analytique
N° FINISS ET en catégorie 611 : 95 002 659 1

20 – le site CERGY
Place des Touleuses à CERGY (95000)
Ouvert au public
Site pré et post-analytique
N° FINISS ET en catégorie 611 : 95 002 662 5

21 – le site JOUY-LE-MOUTIER
89 avenue des Bruzacques à JOUY-LE-MOUTIER (95280)
Ouvert au public
Site pré et post-analytique
N° FINISS ET en catégorie 611 : 95 002 665 8

22 – le site CERGY
30 boulevard de l'Évasion à CERGY LE HAUT (95000)
Ouvert au public
Site pré et post-analytique
N° FINISS ET en catégorie 611 : 95 002 670 8

23 – le site DEUIL-LA-BARRE
Place des Victimes du V2 à DEUIL-LA-BARRE (95170)
Ouvert au public
Site pré et post-analytique
N° FINISS ET en catégorie 611 : 95 002 676 5

24 - le site POISSY au sein de l'établissement de santé privé SAINT-LOUIS (Groupe ELSAN)
1, rue Basset à POISSY (78300)
Ouvert au public
Pratiquant les activités suivantes : Biochimie (biochimie générale et spécialisée), hématologie (hématocytologie, hémostasie, immunohématologie), microbiologie (sérologie infectieuse)
N° FINISS ET en catégorie 611 : 78 002 228 1

25 – le site MARLY-LE-ROI
Rue de Titreville à MARLY-LE-ROI (78160)
Ouvert au public
Site pré et post-analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 230 7

26 – le site DEUIL-LA-BARRE
1 rue d'Ormesson à DEUIL-LA-BARRE (95170)
Ouvert au public
Site pré et post-analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 95 002 673 2

27 – le site TRAPPES au sein de l'Hôpital Privé de l'Ouest Parisien (Groupe RAMSAY SANTE)
Avenue Castiglione Del Lago à TRAPPES (78190)
Ouvert au public, pratiquant les activités suivantes : Biochimie (biochimie générale et spécialisée, pharmacologie-toxicologie), hématologie (hématocytologie, hémostasie, immunohématologie), immunologie (auto-immunité) microbiologie (sérologie infectieuse)
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 770 2

28 – le site SAINT-CHRISTOPHE
19 avenue Mondetour à CERGY (95800)
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 05 003 928 9

29 – le site LES TROIS FONTAINES
Centre commercial des Trois Fontaines – Niveau 2 – à CERGY (95000)
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 95 003 929 7

30 – le site JOUY EN JOSAS
9 avenue Jean-Jaurès à JOUY EN JOSAS (78350)
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 196 0

31 – le site BEYNES
Centre Commercial de le Petite Mauldre à BEYNES (78650)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 097 0

32 – le site MANTES-LA-JOLIE
51, rue d'Alsace à MANTES-LA-JOLIE (78200)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 098 8

33 – le site MANTES-LA-JOLIE
10-12, avenue du Président Roosevelt à MANTES-LA-JOLIE (78200)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 099 6

34 – le site AUBERGENVILLE

Centre Hospitalier Privé du Montgardé
26, rue de Quarante Sous à AUBERGENVILLE (78410)
Ouvert au public

Pratiquant les activités suivantes : Biochimie (biochimie générale et spécialisée), Hématologie (hématocytologie, hémostase, immunohématologie), Microbiologie (bactériologie, sérologie infectieuse, virologie)

N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 100 2

35 – le site FRENEUSE

2bis, rue Charles de Gaulle à FRENEUSE (78840)
Ouvert au public

Site pré-post analytique

N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 153 1

36 – le site VERNON

1bis, rue du Soleil à VERNON (27200)

Ouvert au public

Site pré-post analytique

N° FINESS ET en catégorie 611 : 27 002 594 3

37 – le site VERSAILLES

46, rue du Maréchal Foch à VERSAILLES (78000)

Ouvert au public

Pratiquant les activités suivantes : biochimie (pharmacologie-toxicologie)

N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 218 2

38 – le site VERSAILLES

27bis, rue de Noailles à VERSAILLES (78000)

Ouvert au public

Site pré-post analytique

N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 219 0

La liste des trente-huit biologistes médicaux exerçant au sein du laboratoire de biologie médicale, dont deux biologistes coresponsables, est la suivante :

1. Monsieur Antoine KERJEAN, biologiste coresponsable, Président
2. **Madame Nabila BELHOUACHI, biologiste coresponsable, Directeur Général**
3. Monsieur Pierre BERTEAU, biologiste médical et associé
4. Monsieur Yassine BOUTRAD, biologiste médical et associé
5. Monsieur Guy BRIN, biologiste médical et associé
6. Monsieur Olivier DELAMARE, biologiste médical et associé
7. Madame Catherine DENIS, biologiste médical et associée
8. Madame Isabel DESHAYES, biologiste médical et associée
9. Monsieur Alban DORE, biologiste médical et associé
10. Monsieur Frédéric DUMAS, biologiste médical et associé

11. Madame Valérie DUMAS, biologiste médical et associée
12. Madame Delphine DURANTON, biologiste médical et associée
13. Monsieur Bernard GRANIER, biologiste médical et associé
14. Madame Joëlle KHEDER CHAH, biologiste médical et associée
15. Monsieur Manuel LANZENBERG, biologiste médical et associé
16. Madame Nicole LE ROY, biologiste médical et associée
17. Monsieur Yvan MLYNARZ, biologiste médical et associé
18. Madame Caroline SANCHEZ, biologiste médical et associée
19. Madame Bénédicte STRAUB, biologiste médical et associée
20. Monsieur Hervé LUITAUD, biologiste médical et associé
21. Madame Aline BICHON, biologiste médical et associée
22. Monsieur Thierry FREMION, biologiste médical et associé
23. Madame Françoise FRANCON, biologiste médical et associée
24. Madame Christine PIALES, biologiste médical et associée
25. Monsieur Amine ABINA, biologiste médical et associé
26. Monsieur Daniel BOTTIER, biologiste médical et associé
27. Madame Roselyne DANARD, biologiste médical et associée
28. Monsieur Guy COURDESSES, biologiste médical et associé
29. Monsieur Jean-Jacques GIMENEZ, biologiste médical et associé
30. Madame Chantal BUREAU, biologiste médical et associée
31. Madame Emilie BRISELET, biologiste médical et associée
32. **Madame Aïssata DIALLO, biologiste médical et associée**
33. **Madame Anne-Sophie BIRR, biologiste médical et associée**
34. **Monsieur Didier BZOREK, biologiste médical et associé**
35. **Monsieur Emmanuel COUGOUREUX, biologiste médical et associé**
36. **Monsieur Daniel DEREUMAUX, biologiste médical et associé**
37. **Monsieur Jean-Baptiste CAMPERGUE, biologiste médical et associé**
38. **Monsieur Jean-Claude KERJEAN, biologiste médical et associé**

La répartition du capital social de la SELAS « CERBALLIANCE IDF OUEST » et des droits de vote est la suivante :

Associés	Action ordinaire	Capital en %	Droits de vote	Droit de Vote en %
Antoine KERJEAN	66	-	1 672 831	14,96%
Nabila BELHOUACHI	62	-	1 571 447	14,05%
Jean-Baptiste CAMPERGUE	62	-	1 571 447	14,05%
Yvan MLYNARZ	1	-	25 346	0,23%
Catherine DENIS	1	-	25 346	0,23%
Frédéric DUMAS	1	-	25 346	0,23%
Pierre BERTEAU	1	-	25 346	0,23%
Olivier DELAMARE	1	-	25 346	0,23%
Alban DORE	1	-	25 346	0,23%
Valérie DUMAS	1	-	25 346	0,23%
Caroline SANCHEZ	1	-	25 346	0,23%
Bernard GRANIER	1	-	25 346	0,23%
Yassine BOUTRAD	1	-	25 346	0,23%
Delphine DURANTON	1	-	25 346	0,23%
Joëlle KHEDERCHACH	1	-	25 346	0,23%
Manuel LANZENBERG	1	-	25 346	0,23%
Isabel DESHAYES	1	-	25 346	0,23%
Bénédicte STRAUB	1	-	25 346	0,23%
Guy BRIN	1	-	25 346	0,23%
Hervé LUITAUD	1	-	25 346	0,23%
Thierry FREMION	1	-	25 346	0,23%
Françoise FRANCON	1	-	25 346	0,23%
Christine PIALES	1	-	25 346	0,23%
Aline BICHON	1	-	25 346	0,23%
Daniel BOTTIER	1	-	25 346	0,23%
Amine ABINA	1	-	25 346	0,23%
Roselyne DANARD	1	-	25 346	0,23%
Guy COURDESSES	1	-	25 346	0,23%
Jean-Jacques GIMENEZ	1	-	25 346	0,23%
Emilie BRISELET	1	-	25 346	0,23%
Christel GOLDENBERG	1	-	25 346	0,23%
Hélène LELIEVRE	1	-	25 346	0,23%
Anne-Sophie BIRR	1	-	25 346	0,23%

Didier BZOREK	1	-	25 346	0,23%
Daniel DEREUMAUX	1	-	25 346	0,23%
Emmanuel COUGOUREUX	1	-	25 346	0,23%
Jean-Claude KERJEAN	1	-	25 346	0,23%
Aïssata DIALLO	1	-	25 346	0,23%
Sous-total Associés Professionnels Internes	225	-	5 702 834	51,00%
SARL AERTS & FILOT	1 214 849	22,17%	1 214 849	10,86%
SAS NUTSCO	87	-	87	-
Sous-total Tiers Porteurs	1 214 936	22,173%	1 214 936	17,88%
SELAS CERBALLIANCE IDF SUD	1 578 687	28,81%	1 578 687	14,12%
SELAFA CERBA	2 373 305	43,31%	2 373 305	21,22%
SELAS CERBALLIANCE PARIS ET IDF EST	312 265	5,70%	312 265	2,79%
Sous-total Associés Professionnels Externes	4 264 257	77,823%	4 264 257	38,13%
TOTAL	5 479 418	100%	11 182 027	100%

ARTICLE 2 : L'arrêté n°DOS-2021/2669 du 27 mai 2021 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites «CERBALLIANCE IDF OUEST» est abrogé à compter de la réalisation effective des opérations susvisées.

ARTICLE 3 : Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

ARTICLE 4 : La Directrice du pôle Efficience de l'Agence régionale de santé Ile-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 16 septembre 2021

Pour La Directrice générale de l'Agence régionale de santé Ile-de-France et par délégation

La Directrice du pôle Efficience

signé

Bénédicte DRAGNE-EBRARDT